

# COMMUNE DE WIWERSHEIM

Département  
du Bas-Rhin

## Extrait du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Arrondissement de  
Strasbourg Chef-lieu

Conseillers élus : 15

Conseillers en fonction : 15

Conseillers présents : 13

**Séance du 30 mars 2016 à 19 h 30**

Sous la présidence de M. Roland MICHEL, Maire

Etaient présents : MICHEL Roland, ESSLINGER Bernard, BIRLE Hubert, KUHN Josiane, ANDRE Christophe, GRESS Cathy, KISTER Denis, BURGSTAHLER Paul, ZILLOTTO Christine, RUIZ Denis, WURM Sébastien KOERIN Benoît et GRASS Thierry

Absentes excusées : BECK Muriel, SALLES Célya

Le compte rendu de la séance du 29 février 2016 est approuvé à l'unanimité

### 1) COMPTES ADMINISTRATIFS : COMMUNE ET CCAS 2015

Le Conseil Municipal approuve, à 12 voix POUR - le maire n'ayant pas pris part au vote - le compte administratif 2015 de la **Commune** et le compte administratif 2015 du **CCAS**, comme suit :

#### **COMMUNE :**

<u>FONCTIONNEMENT</u>		
Dépenses :	- 439 565,74	
Recettes :	+ 589 365,37	
<b>Résultat de l'exercice en fonctionnement : Excédent</b>	<b>+ 149 799,63</b>	
<u>INVESTISSEMENT</u>		
Dépenses :		- 370 720,67
Recettes :		+ 226 188,37
<b>Résultat de l'exercice en Investissement : Déficit</b>		<b>-144 532,30</b>
<b>RESULTAT de l' EXERCICE 2015</b>	<b>+ 5.267,33</b>	

#### **CCAS :**

<u>FONCTIONNEMENT</u>		
Dépenses :	0	
Recettes :	0	
<b>Résultat de l'exercice en fonctionnement : Excédent reporté</b>	<b>555,03</b>	
<u>INVESTISSEMENT</u>		
Dépenses :		0
Recettes :		0
<b>Résultat de l'exercice en Investissement : Déficit</b>		<b>0</b>
<b>RESULTAT de l' EXERCICE 2015</b>	<b>+555,03</b>	

### 2) COMPTES DE GESTION COMMUNE ET CCAS - 2015

Le CONSEIL MUNICIPAL, après s'être fait présenter le compte de gestion de la commune et le compte de gestion du CCAS de l'exercice 2015, dressés par le Trésorier et après avoir approuvé les comptes administratifs pour le même exercice, CONSTATE la concordance des Comptes de Gestion du trésorier avec les Comptes Administratifs – Commune et CCAS- et les approuve, à l'unanimité

### 3) AFFECTATION DES RESULTATS

Après avoir entendu et approuvé les comptes administratifs de 2015, le CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité, statue sur l'affectation des résultats 2015 suivants :

<b>Nature</b>	<b>Investissement</b>	<b>Fonctionnement</b>
Dépenses nettes de l'exercice 2015	370 720,67	439 565,74
Recettes nettes de l'exercice 2015	226 188,37	589 365,37
Résultat net de l'exercice 2015	- <b>144 532,30</b>	<b>+149 799,63</b>
Reprise résultat clôture 2014	<b>-13 199,44</b>	<b>+270 445,01</b>
<b>RESULTAT CLOTURE 2015</b>	<b>-157 731,74</b>	<b>420 244,64</b>
Besoin net de la section d'investissement		-157 731,74
Solde disponible		262 512,90
Résultat CCAS 2015		+ 555,03
<b>TOTAL GLOBAL 2015</b>		<b>263 067,93</b>

Et décide d'affecter les résultats comme suit :

- compte 001 Investissement/dépenses : 157 731,74 €
- compte 1068 Investissement/recettes : 157 731,74 €
- compte 002 Fonctionnement/recettes : 263 067,93 €

#### **4) FIXATION DES TROIS TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2015**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, fixe pour l'année 2016, les taux des trois taxes directes locales comme suit : (= hausse de 2 %)

Taxe d'habitation	14,93 %
Taxe sur le foncier bâti	12,37 %
Taxe sur le foncier non-bâti	46,90 %

#### **5) BUDGET PRIMITIF 2016**

Le Conseil Municipal, approuve, à l'unanimité, le Budget Primitif de la commune 2016 comme suit :

<b>Section de FONCTIONNEMENT</b>	<b>Section d'INVESTISSEMENT</b>
Dépenses : 819 940,93 €	Dépenses : 501 581,74 €
Recettes : 819 940,93 €	Recettes : 501 581,74 €

#### **Divers :**

- Le maire rappelle que la dotation globale de fonctionnement (DGF), versée par l'Etat aux communes, devrait encore baisser en 2016. Les chiffres ne sont pas encore connus à ce jour, mais il semblerait que la baisse soit environ de 10 000 euros pour 2016
- Le maire présente « le plan régional à l'investissement des communes de moins de 2500 habitants » mis en place par la Région Alsace Champagne-Ardenne Lorraine pour aider les communes rurales sur des travaux d'investissement en 2016. Dans ce cadre, il propose de déposer une demande d'aide pour la réfection de la rue des Vignes, la réalisation de l'aire de jeux située à proximité de l'étang et la réfection de la toiture du chœur de l'Eglise.

La séance est levée à 21 heures